



Communiqué de presse
Saint-Étienne, jeudi 10 novembre 2022

Laïcité et liberté religieuse : l'Université Jean Monnet propose un diplôme universitaire dès janvier 2023

L'Université Jean Monnet ouvre un nouveau Diplôme Universitaire « Laïcité et liberté religieuse ». Ce diplôme, qui s'appuie sur la Faculté de droit et la Faculté de sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet, a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur en août 2022. La formation s'adresse aux aumôniers, et plus largement aux agents de la fonction publique d'État, hospitalière et territoriale ainsi que les référents laïcité. La campagne de recrutement a lieu jusqu'au 30 novembre pour un début des cours au 3 janvier 2023.

Depuis le décret du 1er octobre 2017, les aumôniers rémunérés et nouvellement recrutés ont l'obligation d'obtention d'un diplôme de formation civile et civique reconnu. Le Diplôme Universitaire (DU) « Laïcité et liberté religieuse » proposé par la Faculté de droit et la Faculté des sciences humaines et sociales de l'UJM, répond à cette obligation nationale, en proposant **une formation pluridisciplinaire** à destination des aumôniers dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au sein d'une administration ou de l'armée. Il est également ouvert aux cadres religieux, aux responsables d'associations culturelles, aux référents laïcité, aux agents de la fonction publique d'État, hospitalière et territoriale et aux étudiants souhaitant compléter leur formation.

Il propose un **dispositif concret pour se former à la laïcité**, acquérir des outils par rapport à des situations concrètes et des connaissances sur les faits religieux et les religions implantées sur le territoire français, au regard notamment de leur organisation et de leurs doctrines, dans le but de créer un espace de dialogue entre les publics.

Dispensé par des enseignants-chercheurs de l'Université, le diplôme est proposé en formation initiale et continue, de janvier à juin 2023, les lundis et mardis de 17h à 20h. Il pourra accueillir 30 étudiants sélectionnés sur dossier. Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 30 novembre 2022.

Co-dirigé par Maëlle Comte, Maître de conférences en droit public et Philippe Foray, Directeur de la Faculté des sciences humaines et sociales, le diplôme offre à la fois des enseignements sur le principe de laïcité, relatif au contexte socio-historique et ses applications, les institutions de la République, et les grands principes du droit des cultes, et aussi des instruments en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles.

En France, il existe 35 diplômes de formations de ce type, agréés par le Ministère de l'intérieur et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et le nouveau DU « Laïcité et liberté religieuse » proposé par l'Université, est la première formation agréée dans les départements de la Loire et la Haute-Loire.

Contacts formation

Maëlle COMTE
Maître de conférences en droit public, Faculté de droit
maelle.comte@univ-st-etienne.fr

et

Philippe FORAY
Directeur de la Faculté de Sciences humaines et sociales
Professeur en sciences de l'éducation
philippe.foray@univ-st-etienne.fr

Contact presse :

Sonia CABRITA
Chargée de communication éditoriale
sonia.cabrita@univ-st-etienne.fr

Contact inscriptions

Catherine FARCE
Responsable scolarité
Catherine.farce@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 55